

Lettre ouverte à Monsieur le Maire de Brignoles en réponse à son intervention devant « Les Amis de Didier Brémont »

Monsieur le Maire,

Lors d'une soirée des Amis de Didier Brémont vous avez bien voulu exposer un certain nombre d'affirmations au sujet du projet de parkings payants sur la totalité du centre ville, assorti des interdictions de stationnement sur toute voirie non concernée par les parcmètres, et dit notamment :

« Ne vous inquiétez pas, une fois qu'on l'a dit, on ne va pas le redire toute l'année, aujourd'hui, c'est comme ça, mais à l'arrivée, ça va nous permettre de rééquilibrer les choses, de dire la vérité et ce sera totalement en contradiction avec ce qu'on aura récolté pendant deux mois de partout. »

Nous vous répondons que si seulement il y avait eu une communication transparente et démocratique avec les résidents, commerçants et autres professionnels pour dire la vérité depuis deux mois, les « rumeurs » que vous évoquez n'auraient pas eu lieu d'être.

« J'ai même vu quelqu'un qui, dans le centre ville, avec une bombe, qui a peint en noir sur le « Payant ». Il aurait mieux fait de garder la bombe dans sa poche, il aurait payé l'année d'abonnement. »

Nous vous répondons : chiche ! Une bombe de peinture de qualité professionnelle pour le marquage extérieur coûte moins de 10 € (7,44 € TTC en fournitures BTP). On met le montant de l'abonnement à 10 € par an ?

« Mais pas tout le monde ne réfléchit de la même manière. Voilà, c'est comme ça, c'est la vie. Donc vous l'avez compris, ne vous faites pas polluer par ces associations qui vont durer le temps qu'elles se mettent en place, et elles s'éteindront comme elles l'ont fait jusqu'à présent. Comme pour les comités de quartier ou le droit à l'opposition municipale, des positions radicales (constater par plusieurs anciens adjoints ou élus), le refus d'un dialogue républicain forcément nuisent à la démocratie participative. Donc, nous si nous faisons ces parkings payants, c'est parce que nous sommes sûrs, certains, que la ville a besoin de ça, parce qu'y compris visuellement, ça va changer la donne. »

Au-delà du peu de cas que vous faites de l'engagement citoyen, nous vous répondons que si la Municipalité a décidé d'imposer ces parkings payants, c'est donc parce que vous êtes sûr et certain que la ville a besoin de ça, et qu'en outre cela va changer la donne visuellement.

Sur quoi se base ce constat ? Quels besoins ont été identifiés ?

Le manque de places ne serait-il pas dû à l'abandon du contrôle municipal des zones bleues ? Ou à la suppression de places de stationnement pour installer du mobilier urbain ? Ou à l'abandon du projet de parking silo ?

Et si, visuellement, les voitures vous horripilent, la présence de déjections et de détritiques dans les rues, la vétusté des bâtiments et l'état des chaussées, entre autres, ne sont pas pour vous des sujets de préoccupation bien plus graves et non résolus ?

Ou alors est-ce le fait qu'il s'agisse de voitures ordinaires, modestes et souvent anciennes ? Nous vous le concédons, une DS7 avec chauffeur c'est visuellement beaucoup mieux qu'un Picasso, un Kangoo ou une Punto.

« Un monsieur dont on ne peut pas dire que politiquement, il est à mes côtés. Il est même à l'inverse. Et il disait sur Facebook : « vous dites que le parking devient payant, mais en 1970, il existait des parcmètres sur la ville de Brignoles. Donc on n'a rien inventé ! »

Si j'osais, je vous dirais qui c'est, mais je ne vous le dirai pas.

On nous explique qu'il suffit de lutter contre les voitures ventouses. Pas si simple.

Que dit la loi ? Un stationnement est abusif à partir de huit jours. Sauf que contrairement, il faut prouver que le véhicule est là depuis plus de huit jours. Est-ce qu'on va envoyer les agents compter les voitures tous les matins ? Quand un véhicule ventouse est repéré, il faut un constat de police, et revenir encore huit jours plus tard. Et là, enfin, on peut l'enlever. Sans cette procédure de preuves, en cas de contestation on perd. Ça, c'est la réalité. »

Nous vous répondons : mais alors, comment font les autres agglomérations ?

La présence d'ASVP, la vérification des certificats d'assurance et de conformité des véhicules, les plaques minéralogiques permettant de connaître leurs propriétaires et d'informer ou sanctionner ceux-ci, tous ces moyens ressortant des compétences d'une Commune servent à éviter les abus.

Et puis, soyons sérieux, le nombre de véhicules restant stationnés sans discontinuer plus de 7 jours est infime en regard du nombre de véhicules présents à Brignoles.

« Ce qui va permettre aux gens de revenir en ville, j'en suis sûr : quand vous allez dans les centres commerciaux - excusez-moi Monsieur Landais, je suis un peu obligé de parler des centres commerciaux. Certes, c'est gratuit, quoique... c'est sur la facture, j'imagine...c'est avant tout parce que vous avez la certitude d'avoir des places. Pourquoi ? Parce que personne ne reste garé toute la journée au centre commercial. »

Nous vous répondons que vous témoignez là d'une certaine méconnaissance de la réalité. Si on va au Leclerc de Mr Landais ce n'est pas pour le parking, c'est une question de prix, d'horaire, de produits disponible, de facilité (l'étude sur les supermarchés le démontre). Lorsque l'on a le temps et les moyens financiers, on fait plus facilement ses achats en boucherie, primeur, boulangerie, fleuriste, papeterie... de détail.

« Donc, faire un parking payant, ce n'est pas par ségrégation ou autre argument surprenant comme j'ai pu entendre. C'est avant tout pour éliminer les voitures qui confondent « parking » et « garage » et qui permettent la rotation.

Je rappelle quand même que depuis des années le nombre d'appartements en centre ville a augmenté, beaucoup, sans règle, et donc le nombre de voitures aussi.

Avant, la loi permettait de demander une taxe lors du permis de construire pour que la ville puisse construire des parkings. Ce n'est pas pour rien, mes prédécesseurs ne l'ont pas fait, et la loi ne le permet plus aujourd'hui, depuis maintenant quelques années. »

Nous vous répondons que pour vous la solution est donc de taxer les plus modestes pour les encourager à partir, et de contraindre les résidents à renoncer à la voiture. Éliminer les voitures du centre ville, c'est éliminer aussi ceux qui y vivent, ceux qui y travaillent, ceux qui font vivre la Commune.

La voiture n'est pas une lubie mais un besoin pour l'accès à l'emploi, l'éducation, la vie au quotidien. Généraliser les parkings payants, singulièrement en centre ville, ce n'est pas de la ségrégation mais de la discrimination.

D'autre part, faire porter la responsabilité de votre choix sur vos prédécesseurs est quelque peu abusif et inélégant.

Enfin, nous vous rappelons qu'il reste possible de mettre des contraintes au PLU et que quand il s'agit de créer 28 logements de standing à côté de l'église, cela ne gêne pas la Municipalité qu'il n'y ait aucun parking intégré et qu'au contraire l'espace potentiel soit privatisé.

« Quant au prix, j'avais dit 1 €. Parce que certains me disent « Monsieur le Maire, vous aviez dit 1 € »... Eh bien c'est 1 €. Sauf que eux, ils ont inventé des prix. Certains m'ont dit « 800 euros par mois, ça fait cher ». Alors, là, je leur réponds « Effectivement, vous avez raison, 800 € ça fait cher ».

Mais le vrai prix :

Un abonnement résident : 400 € par an, payables en plusieurs fois. Ça fait précisément 1.09 par jour, pour rester garé toute la journée sur le parking.

Un abonnement professionnel : alors, là, ils se sont un peu emballés, mais à leur décharge, ils ne savaient pas, et moi non plus, que nous allions discuter le prix. Un abonnement professionnel pour ceux qui ne vivent pas à Brignoles mais qui y travaillent, cela sera 450 € par an, payables aussi en plusieurs fois. Cela fait précisément 1.23€ par jour. Et si vous êtes entrepreneur, vous déduisez la TVA, et ça fait 1.02 € par jour.

Avec la carte PCARD qui est gratuite, si vous la demandez, cela vous fera précisément 1.12 € l'heure supplémentaire après les 30 minutes ou l'heure gratuite. »

Nous vous répondons qu'il ne s'agit pas d'invention fantasmagique de prix mais bien de ceux que la Ville et sont concessionnaire putatif ont affichés sur leurs sites respectifs. Ces annonces ont curieusement disparu depuis que circule la pétition qui réunit aujourd'hui plus de 1500 signatures.

Voire ! Ces 400€ qui ne vous semblent rien, pour nombre de vos concitoyens ils représentent beaucoup. Pour certains c'est même un mois de leurs allocations, une demi mois de salaire en temps partiel, un mois de pension alimentaire, un budget pour emmener son gosse à Disney, un week-end dans l'année en amoureux, un mois de courses pour la famille, une semaine de vacances au ski pour les enfants, etc. Excusez-les d'être trop pauvres pour vous.

« Alors, je reconnais qu'il y a peut-être eu des trous dans la raquette. C'est pourquoi nous discutons toujours avec Interparking afin de faire baisser les prix, ce que je viens de vous annoncer. Et comme je vous le disais, c'est une confidence, car non encore officiel. Et aussi, afin d'uniformiser les prix dans les zones rouges et les zones oranges. Nous travaillons aujourd'hui avec l'agglomération également pour que sur les parkings gratuits, y compris à l'hôpital, les navettes.... »

Nous vous répondons que ces nouvelles préoccupations arrivent bien tard. Il aurait mieux valu pour tout le monde qu'elles aient pris corps lors de la préparation du projet, et qu'une discussion avec vos concitoyens vous soit venue à l'esprit.

Parce qu'aujourd'hui la perception qui domine chez eux est plus proche d'une impression de racket que de l'espoir d'une réelle relance de la dynamique économique du Cœur de Ville.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de nos sentiments distingués et vigilants.